

# Gazole Non Routier

Références : NF EN 590 et CSR 4-1-01 du 27/06/2011



**Définition administrative :** mélange d'origine minérale ou de synthèse et éventuellement d'esters méthyliques d'acides gras destiné à l'alimentation des moteurs des engins mobiles non routiers, des tracteurs agricoles et forestiers, des bateaux de plaisance et des bateaux de navigation intérieure.

SPÉCIFICATIONS					
			Été	Hiver	
Périodes de Disponibilité dans les Dépôts de Stockage		du	01/04	01/11	
		au	31/10	31/03	
Caractéristiques	Unité	Limites	Classe B	Classe E	Méthodes
Couleur			Rouge		Visuelle
Masse volumique à 15° C	kg/m <sup>3</sup>	Mini	820,0		NF EN ISO 3675
		Maxi	845,0		NF EN ISO 12185
Viscosité à 40° C	mm <sup>2</sup> /s	Mini	2,00		NF EN ISO 3104
		Maxi	4,50		
Teneur en Soufre	mg/kg	Maxi	10,0		NF EN ISO 20846
			20,0 (consommateur final)		NF EN ISO 20884
Point de Trouble	°C	Maxi	5	- 5	NF EN 23015
Température Limite de Filtrabilité	°C	Maxi	0	-15	NF EN 116
Indice de Cétane mesuré		Mini	51,0		NF EN ISO 5165
Indice de Cétane calculé		Mini	46,0		NF EN ISO 4264
Point d'Éclair	°C	Sup. à	55		NF EN 22719
Teneur en Eau	mg/kg	Maxi	200		NF EN ISO 12937
Contamination Totale (Teneur en particules)	mg/kg	Maxi	24		NF EN ISO 12662
Pouvoir lubrifiant (HFRR)	µm	Maxi	460		NF EN ISO 12156-1
Teneur en EMAG	% vol	Maxi	7,0		NF EN 14078

Toute interprétation des résultats des mesures concernant les spécifications relève de la norme NF EN ISO 4259.



## 1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

<b>Nom du produit</b>	<b>Gazole non routier</b>
<b>n° SDS</b>	SFR2129
<b>Utilisation de la substance/préparation</b>	Gazole pour moteurs diesel. Pour tout renseignement supplémentaire, se reporter à la fiche de données de sécurité correspondante ou contacter nos services.
<b>Fournisseur</b>	BP France Immeuble Le Cervier 12 Avenue des Béguines Cergy Saint-Christophe 95866 CERGY PONTOISE Cedex  Tel. 01 34 22 40 00
<b>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE</b>	Tél 01 45 42 59 59 : ORFILA Tél 01 40 05 48 48 - Centre Anti-Poisons Hôpital Fernand Widal - 200, Rue de Faubourg Saint-Denis - 75475 Paris Cedex 10 Tél 04 72 11 69 11 - Centre Anti-Poisons de Lyon, Hôpital Edouard Herriot, 5, Place d'Arsonval - 69437 Lyon Cedex 3 Tél 04 91 75 25 25 - Centre Anti-Poisons de Marseille, Hôpital Salvador, 249, Boulevard Sainte-Marguerite - 13274 Marseille Cedex 9  Tél: 01 30 30 49 99 / 01 30 73 13 15 - Permanence BP France 24/24
<b>Adresse électronique</b>	MSDSadvice@bp.com

## 2. Identification des dangers

La préparation est classée dangereuse selon la 1999/45/CE modifiée et adaptée.

<b>Dangers pour la santé humaine</b>	Effet cancérigène suspecté — preuves insuffisantes. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Autres dangers</b>	Nota : Applications sous haute pression. Les atteintes cutanées par un jet sous haute pression constituent une urgence médicale majeure. Se reporter à la rubrique "Note au médecin traitant" dans le chapitre 4 "Premiers secours" de cette fiche de données de sécurité.

Consulter les sections 11 et 12 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé, les symptômes et les risques pour l'environnement.

## 3. Composition/informations sur les composants

Mélange complexe de distillats moyens ayant un nombre de carbones situé entre C10-C28. Peut également contenir une petite quantité d'additif de performance. Peut contenir des esters de méthyle d'acides gras (FAME) répondant aux exigences de la norme EN 14214.

Nom chimique	N° CAS	%	EINECS / ELNINCS.	Classification
Combustibles, diesels	68334-30-5	50 - 100	269-822-7	Carc. Cat. 3; R40 [1] Xn; R65 R66 N; R51/53

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

[3] Substance PBT

[4] Substance vPvB

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## 4 . Premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les paupières doivent être éloignées du globe oculaire afin de procéder à un rinçage approfondi. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver abondamment la peau avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau sous-jacente dès que possible.
<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Ingestion</b>	Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est ingéré, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Consulter un médecin.
<b>Note au médecin traitant</b>	<p>En général, le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés. Le produit peut être aspiré lors d'une ingestion ou par suite de la régurgitation du contenu de l'estomac, et peut provoquer une pneumonie chimique grave et potentiellement mortelle, qui nécessite d'urgence un traitement. En raison du risque d'aspiration, toute tentative de vomissement ou de lavage gastrique doit être évitée. Le lavage gastrique ne doit être entrepris qu'après une intubation endotrachéale. Surveiller les dysrythmies cardiaques.</p> <p>Nota : Applications sous haute pression</p> <p>Les atteintes cutanées par un jet sous haute pression constituent une urgence médicale majeure. Les blessures peuvent sembler bénignes au départ, mais au fil des heures, les tissus enflent, se décolorent et provoquent des douleurs intenses, et apparaît une nécrose sous-cutanée étendue.</p> <p>Un examen chirurgical doit être entrepris sans délai. Un débridement complet de la plaie et des tissus sous-jacents est nécessaire pour limiter les pertes tissulaires et empêcher ou limiter une lésion irréversible. Il est à noter que la haute pression peut faire migrer le produit très loin dans les tissus.</p>

## 5 . Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Utilisables</b>	En cas d'incendie, utiliser de l'eau micronisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du dioxyde de carbone.
<b>Non utilisables</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes : monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) autres substances dangereuses.
<b>Risques d'incendie/d'explosion inhabituels</b>	Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs au contact de l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se diffuser sur le sol ou flotter à la surface de l'eau jusqu'à des sources d'inflammation distantes. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
<b>Mesures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	En cas d'incendie majeur, appeler le Service des Pompiers. S'assurer qu'une issue de secours soit toujours utilisable. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Évacuer d'abord les personnes qui se trouvent dans la zone de visibilité directe du site ou devant les fenêtres. Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés aux flammes. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
<b>Protection des intervenants</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

## 6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Précautions individuelles</b>	<p>☑ Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le personnel non requis éloigné. Bien aérer la pièce. Suivre toutes les procédures relatives à la lutte contre l'incendie (Section 5). Les planchers peuvent être glissants; prenez soin d'éviter de tomber. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). L'entrée dans un espace confiné ou une zone mal aérée contaminé par des vapeurs, du brouillard ou des fumées est extrêmement risquée sans le port d'un équipement de protection respiratoire et d'un système de travail sûr. Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (SCBA).</p>
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	<p>Les réservoirs de stockage doivent être installés dans une zone munie de cuvettes de retenue. Éviter le contact de la substance déversée avec le sol pour prévenir son écoulement dans les cours d'eau de surface. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.</p>
<b>Grand déversement accidentel</b>	<p>Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir le produit répandu. S'approcher des emanations suivant la même direction du vent. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). La méthode et l'équipement utilisés doivent être conformes aux réglementations et aux pratiques de l'industrie concernées sur les atmosphères explosives. Endiguer l'endroit où il y a eu déversement et empêcher le produit de se répandre dans les égouts et dans les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Éviter le contact de la substance déversée avec le sol pour prévenir son écoulement dans les cours d'eau de surface.</p>

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

Éviter d'inhaler les vapeurs, la brume ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Éviter tout contact du produit répandu et des écoulements avec le sol et les eaux superficielles. Laver abondamment après manipulation. Ne jamais siphonner avec la bouche. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Stockage

Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le récipient dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Stocker et utiliser uniquement avec le matériel et les emballages prévus pour ce produit. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients. Des vapeurs d'hydrocarbures légers peuvent s'accumuler dans l'atmosphère des réservoirs, et entraîner des dangers d'inflammation et d'explosion même à des températures inférieures à celles du point d'éclair normal du produit ; (nota : le point d'éclair ne doit pas être considéré comme un indicateur fiable de l'inflammabilité potentielle des vapeurs de l'atmosphère des réservoirs). L'atmosphère des réservoirs présente toujours des risques d'inflammabilité. Par conséquent, lors des opérations de remplissage, de vidange, et d'échantillonnage effectuées sur les réservoirs de stockage, toutes les précautions doivent être prises pour éviter des décharges d'électricité statique et la présence de sources d'ignition. Quand le produit est pompé (par exemple au moment du chargement, du déchargement, etc.) et lors de l'échantillonnage, il y a un risque de décharge d'électricité statique. Il faut s'assurer que le matériel soit convenablement mis à la terre ou couplé à la structure du réservoir. Si le produit vient en contact avec des surfaces chaudes ou si des fuites se produisent sur des canalisations sous pression, des vapeurs et des brouillards sont émis, constituant un danger d'incendie ou d'explosion. Les chiffons imbibés de produit, le papier ou les matières utilisés pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Éviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.

## 8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

### Nom des composants

### Limites d'exposition professionnelle

#### ACGIH TLVs

Combustibles, diesels

#### ACGIH TLV (États-Unis, 2/2003). Peau

TWA: 100 mg/m<sup>3</sup> 8 heure(s). Forme: Total Hydrocarbure. (vapeurs, Brouillard)

Pour obtenir des informations et des directives, les valeurs de l'ACGIH sont incluses. Pour de plus amples informations sur ces valeurs, veuillez consulter votre fournisseur.

Tandis que des LEP spécifiques peuvent être indiquées pour certains composants dans cette section, d'autres composants peuvent être présents dans tout dégagement de brouillard, de vapeur ou de poussière. Par conséquent, les LEP spécifiques peuvent ne pas s'appliquer au produit dans son ensemble et sont fournies à titre indicatif uniquement.

### Contrôle de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Prévoir une ventilation renforcée ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégré afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.

Les risques pour la santé présentés par tous les produits chimiques doivent être déterminés et les mesures de contrôle appropriées doivent être mises en place afin de prévenir ou de contrôler convenablement l'exposition. La hiérarchie de mesures de contrôle existante (par exemple, élimination, substitution, aération générale, confinement, systèmes de travail, changement du procédé ou de l'activité) doit être observée avant de recourir à un équipement de protection individuelle. L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes appropriées, être adapté à l'utilisation, être maintenu en bon état et correctement entretenu. Il importe de consulter le fournisseur de votre équipement de protection individuelle pour le choix de l'équipement et les normes appropriées. Pour plus d'informations concernant les normes, contactez l'organisation nationale vous correspondant.

Le choix final d'un équipement de protection dépend de l'évaluation des risques. Il est important de s'assurer de la compatibilité de tous les éléments d'un équipement de protection individuelle.

Les informations ci-dessus sont fournies pour aider le client à mener sa propre évaluation du risque pour la santé et la sécurité des travailleurs quant à la substance ou la préparation, et pour la protection de l'environnement.

#### Mesures d'hygiène

Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes, de même qu'à la fin de la journée.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

Si une ventilation aspirante locale ou d'autres méthodes de ventilation ne peuvent pas être mises en place ou se révèlent insuffisantes, porter des dispositifs de protection respiratoire adaptés. Porter des dispositifs de protection respiratoire adaptés en cas de risque de dépassement des limites d'exposition. Le choix du dispositif respiratoire adapté dépendra de l'évaluation du risque dans l'environnement du lieu de travail et de la tâche effectuée. Si nécessaire, le dispositif respiratoire doit être certifié comme dispositif sécuritaire dans des atmosphères explosives définies (étiquette EX). Les dispositifs de protection respiratoire doivent être contrôlés pour vérifier qu'ils sont correctement adaptés chaque fois qu'ils sont portés. Consulter la norme européenne EN 529 pour obtenir des directives complémentaires sur le choix, l'utilisation, l'entretien et la maintenance des dispositifs de protection respiratoire.

Un appareil respiratoire adapté (indépendant de l'atmosphère ambiante) doit être porté si l'une des situations

suivantes se produit.

- Lorsque l'atmosphère sur le lieu de travail est considérée comme constituant un danger immédiat pour la vie et la santé.
- Lorsqu'il existe un risque que l'atmosphère du lieu de travail soit pauvre en oxygène.
- Lorsque l'atmosphère du lieu de travail n'est pas contrôlée.
- Lorsque l'atmosphère du lieu de travail est inconnue.
- Lorsqu'il existe un risque de perte de connaissance ou d'asphyxie.
- Lorsque l'entrée dans un espace confinée est nécessaire.
- Lorsqu'il existe un risque que des gaz pouvant constituer un risque d'incendie ou d'explosion soient libérés.
- Lorsque la concentration des contaminants dans l'atmosphère excède le niveau de protection (concentration permise maximale) fourni par un dispositif de filtration.
- Lorsque les contaminants présentent une faible odeur ne pouvant ni être goûtée ni sentie par le porteur d'un dispositif de filtration en cas d'épuisement ou de saturation du filtre.
- Lorsqu'il existe un risque de dépassement des limites d'exposition au sulfure d'hydrogène.

S'il s'avère impératif d'utiliser un dispositif de protection respiratoire, mais que l'utilisation d'un appareil respiratoire (indépendant de l'atmosphère ambiante) n'est pas obligatoire, un dispositif de filtration adapté doit alors être porté. La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale des contaminants (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être atteinte pendant la manipulation du produit.

Recommandé : Filtre combiné convenant aux gaz, aux vapeurs et aux particules (poussière, fumée, brouillard, aérosol). Type de filtre : AP.

Recommandé : Filtre à gaz convenant pour les gaz et les vapeurs. Type de filtre : A.

#### Protection des mains

Porter des gants résistants aux agents chimiques. Les gants protecteurs doivent fournir une protection adéquate contre les risques mécaniques (notamment abrasion, coupure de lame et perforation).

Recommandé : gants en nitrile

Ne pas réutiliser des gants contaminés ou endommagés. Les gants de protection se détériorent au fil du temps suite à des dommages physiques et chimiques. Examiner et remplacer régulièrement les gants. La fréquence de remplacement est fonction des circonstances d'utilisation.

#### Protection des yeux

Lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

#### Peau et corps

Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures extrêmement résistantes aux produits chimiques. Lorsqu'il existe un risque d'inflammation, porter des vêtements et des gants protecteurs intrinsèquement résistants au feu. Se référer à la norme : EN 531.

En cas de risque d'inflammation engendré par l'électricité statique, porter des vêtements de protection anti-statiques. Pour accroître leur efficacité contre l'électricité statique, les bleus de travail, les bottes et les gants doivent tous être anti-statiques. Se référer à la norme : EN 1149.

Les bleus de travail en coton ou en polyester/coton offrent une protection contre la contamination superficielle légère uniquement. Lorsque le risque d'exposition cutanée est élevé (l'expérience montre que ce risque pourrait s'appliquer aux tâches suivantes : travail de nettoyage, maintenance et service, remplissage et transfert, prélèvement des échantillons et nettoyage des déversements), une combinaison et des bottes de protection contre les produits chimiques sont indispensables.

Les vêtements de travail/bleus de travail doivent être blanchis régulièrement. Le blanchissage des vêtements de travail contaminés doit uniquement être effectué par des nettoyeurs professionnels qui ont été informés des risques induits par la contamination. Toujours tenir les vêtements de travail contaminés éloignés des vêtements de travail et des vêtements personnels non contaminés.

## 9 . Propriétés physiques et chimiques

### Informations générales

#### Aspect

État physique	Liquide.
Couleur	Rouge.
Odeur	Gazole

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point d'éclair	Coupe fermée: >55°C (>131°F) [Pensky-Martens.]
Limites d'explosivité	Seuil minimal: 0.6% Seuil maximal: 6.5%
Viscosité	Cinématique: 2 à 4.5 mm <sup>2</sup> /s (2 à 4.5 cSt) à 40°C
Point d'ébullition / Plage	150 à 380°C (302 à 716°F)
Masse volumique	820 à 845 kg/m <sup>3</sup> (0.82 à 0.845 g/cm <sup>3</sup> ) à 15°C
Solubilité	Très légèrement soluble dans l'eau
Coefficient de partage (Log K <sub>ow</sub> )	>3

## 10 . Stabilité et réactivité

**Stabilité** Le produit est stable. Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune polymérisation dangereuse n'est censée se produire.

**Risque de réactions dangereuses** Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

**Conditions à éviter** Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Tenir à l'écart des sources de chaleur excessive.

**Matières à éviter** Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes.

Nom du produit	Gazole non routier	Code du produit	SFR2129	Page 4 de 7
Version	2	Date d'édition	5 Juillet 2010	Langue FRANÇAIS
			(France)	( FRENCH )

## Produits de décomposition dangereux

Les produits de combustion peuvent être les suivants :  
monoxyde de carbone (CO)  
dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
autres substances dangereuses.

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11 . Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

En cas de contact oculaire accidentel, le produit ne devrait causer, au plus, qu'une sensation de brûlure et une rougeur temporaires. Les vapeurs, le brouillard ou les émanations peuvent provoquer une irritation oculaire. L'exposition aux vapeurs, au brouillard ou aux fumées peut provoquer des symptômes tels que des yeux qui piquent, des yeux rouges ou larmoyants.

Peut être nocif par inhalation en cas d'exposition aux vapeurs, brouillards, ou fumées, résultant de la décomposition thermique. Les vapeurs, le brouillard ou les émanations peuvent irriter le nez, la bouche et les voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs, du brouillard ou des émanations peut provoquer des symptômes tels qu'une gorge douloureuse, une toux et un essoufflement.

En cas d'ingestion, peut irriter la bouche, la gorge et le système digestif. En cas d'ingestion, peut provoquer des douleurs abdominales, des crampes d'estomac, des nausées, des vomissements et une diarrhée.

### Toxicité chronique

#### Effets chroniques

Non disponible.

#### Autres données de toxicité chronique

A l'instar des produits du même type contenant des hydrocarbures polynucléaires aromatiques (HPA) à des concentrations potentiellement nocives, le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut entraîner une dermatite ou des altérations cutanées irréversibles, dont le cancer de la peau.

#### Effets cancérrogènes

Effet cancérigène suspecté — preuves insuffisantes. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

### Effets et symptômes

#### Yeux

Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié.

#### Peau

Contient un matériau susceptible de provoquer un cancer.  
Un contact prolongé ou répété peut entraîner un dessèchement de la peau et provoquer une irritation ou une dermatite.

#### Inhalation

Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié.

#### Ingestion

Inspiration dangereuse en cas d'ingestion - Nocif ou mortel si le liquide est inspiré dans les poumons.

## 12 . Informations écologiques

### Persistance/dégradabilité

Intrinsèquement biodégradable

### Mobilité

Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une pollution des eaux souterraines. Ce matériau peut s'accumuler dans les sédiments.

### Potentiel de bioaccumulation

Il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation de ce produit dans l'environnement au travers des chaînes alimentaires.

### Dangers pour l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Autres renseignements écologiques

Les déversements de ce produit peuvent former une pellicule à la surface de l'eau, provoquant des dommages physiques aux organismes aquatiques et pouvant perturber les transferts d'oxygène.

## 13 . Considérations relatives à l'élimination

### Considérations relatives à l'élimination / Information sur les déchets

L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.

### Autres informations

Les emballages vides peuvent renfermer des restes de produit. Les étiquettes d'identification des dangers sont nécessaires pour manipuler sans risque les emballages vides, et ne doivent pas être décollées. Les emballages vides présentent un danger d'incendie car ils peuvent renfermer des résidus et des vapeurs inflammables. Ne jamais couper, souder ou braser les emballages vides.

### Produit non utilisé


#### Catalogue Européen des Déchets

13 07 01\* fuel oil et diesel




Cependant, toute déviation de l'utilisation prévue et/ou présence de tout contaminant potentiel est susceptible de réclamer l'application d'un autre code de mise au rebut des déchets par l'utilisateur

## 14 . Informations relatives au transport

### Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification ADR/RID	UN 1202	CARBURANT DIESEL	3	III		<b>Numérod'identification dudanger</b> 30

<b>Nom du produit</b>	Gazole non routier	<b>Code du produit</b>	SFR2129	<b>Page 5 de 7</b>
<b>Version</b>	2	<b>Date d'édition</b>	5 Juillet 2010	<b>Langue</b> FRANÇAIS
			<b>(France)</b>	<b>( FRENCH )</b>

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	GE*	Étiquette	Autres informations
<b>Classification ADNR</b>	UN 1202	CARBURANT DIESEL	3	III		-
<b>IMDG Classification</b>	UN 1202	CARBURANT DIESEL	3	III		-
<b>IATA/ICAO Classification</b>	UN 1202	CARBURANT DIESEL	3	III		-

GE\* : Groupe d'emballage

**Code britannique des opérations d'urgence :** 3Y  
**ADR/RID Code de classification:** F1  
**ADNR Code de classification:** F1

## 15. Informations réglementaires

La classification et l'étiquetage ont été réalisés selon les directives européennes 1999/45/CE et 67/548/CEE modifiées et adaptées.

### Renseignements à indiquer sur l'étiquette

#### Symbole(s) de danger



Nocif



Dangereux pour l'environnement.

#### Indication de danger

#### Phrases de risque

R40- Effet cancérigène suspecté — preuves insuffisantes.  
R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Conseils de prudence

S2- Conserver hors de la portée des enfants.  
S24- Éviter le contact avec la peau.  
S29- Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
S36/37- Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S43- En cas d'incendie, utiliser de l'eau micronisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du dioxyde de carbone. Ne jamais utiliser d'eau.  
S61- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
S62- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### Contient du (de la)

Non disponible.

#### Protection des enfants

Oui, applicable.

#### Avertissement tactile de danger

Oui, applicable.

#### Autres réglementations

##### Inventaire d'Europe

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

##### Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

##### Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)

Un composant au moins n'est pas répertorié.

##### Inventaire du Canada

Un composant au moins n'est pas répertorié.

##### Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)

Un composant au moins n'est pas répertorié.

##### Inventaire du Japon (ENCS)

Un composant au moins n'est pas répertorié.

##### Inventaire de Corée (KECI)

Un composant au moins n'est pas répertorié.

##### Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)

Un composant au moins n'est pas répertorié.

##### Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7

Sécurité sociale: tableau 36 bis

##### Surveillance médicale

Non classé.

<b>Nom du produit</b>	Gazole non routier	<b>Code du produit</b>	SFR2129	<b>Page 6 de 7</b>
<b>Version</b>	2	<b>Date d'édition</b>	5 Juillet 2010	<b>Langue</b> FRANÇAIS
		<b>Format</b>	France	<b>( FRENCH )</b>
			(France)	

## 16 . Autres informations

### Texte complet des phrases R citées dans les sections 2 et 3

R40- Effet cancérigène suspecté — preuves insuffisantes.  
R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Historique

#### Date d'édition/ Date de révision

05/07/2010.

#### Date de la précédente édition

Création.

#### Élaborée par

Product Stewardship Group

#### Avis au lecteur

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Toutes les mesures raisonnablement réalisables ont été prises pour assurer l'exactitude de cette fiche signalétique et des informations sur la santé, la sécurité et l'environnement qu'elle contient à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, n'est exprimée quant à l'exactitude ou l'intégrité des données et informations de cette fiche signalétique.

Les données et les conseils donnés s'appliquent si le produit est vendu pour la ou les applications indiquées. Ne pas utiliser le produit pour une ou des applications autres que celles indiquées sans nous consulter.

Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sûre et de respecter les lois et règlements en vigueur. Le Groupe BP ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation autre que celle indiquée pour le produit, de tout non respect des recommandations ou de tout danger inhérent à la nature du produit. Les acheteurs du produit pour une tierce partie à des fins d'utilisation professionnelle ont le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit reçoit les informations contenues dans cette fiche signalétique. Les employeurs ont le devoir d'indiquer tout danger décrit dans cette fiche, ainsi que les précautions à prendre, aux employés et autres personnes pouvant être affectées.